

Angoulême : mis en examen quatre mois après son ordination

par GOLIAS

8 novembre 2023

URL . <https://www.golias-editions.fr/2023/11/08/angouleme-mis-en-examen-quatre-mois-apres-son-ordination/>

Durant quelques mois, François-Xavier Grandpierre, un prêtre âgé de 30 ans, a semblé incarner l'avenir du diocèse d'Angoulême (Charente). Un espoir qui vient de se terminer avec la mise en examen du vicaire de Ruffec pour atteinte sexuelle sur mineur. Les faits se sont déroulés en région parisienne entre 2021 et 2023 selon le parquet, et concernent un enfant qui aurait entre 9 et 11 ans. L'homme d'Eglise, tout neuf, avait pris ses fonctions en septembre 2023 après avoir été ordonné le 25 juin dans la cathédrale d'Angoulême. L'évêque, Hervé Gosselin, a exprimé sa surprise dans un communiqué. Il y explique avoir « appris avec consternation et tristesse la mise en examen en région parisienne du père François-Xavier, vicaire à Ruffec, pour atteinte sexuelle sur mineur ». Selon nos informations, François-Xavier Grandpierre aurait signalé lui-même au diocèse sa mise en examen.

A la lecture du parcours de François Xavier Grandpierre, nous comprenons que candidature.